Case
FRC
6431

ASSEMBLÉE

DES REPRÉSENTANS

DE LA COMMUNE DE PARIS.

Extrait du Procès-Verbal de l'Aſſemblée générale des Repréſentans de la Commune de Paris.

Du Jeudi 15 Octobre 1789.

SUR la lecture faite à l'Aſſemblée d'un Article du N° LXXV, d'une feuille imprimée, ſous le titre : *Verſailles & Paris*, dans lequel il eſt dit que *la Province du Forez a cru ne pouvoir mieux marquer ſa reconnoiſſance à la Capitale, qu'en lui offrant, en pur don, quarante mille Fuſils ;* l'Aſſemblée, convaincue de la néceſſité d'arrêter les effets d'un bruit deſtitué de tout fondement, & d'avertir, de plus en plus, les Citoyens bien intentionnés de

Mf W. 11980

685

ne pas légèrement ajouter foi aux Imprimés qui ſe diſtribuent chaque jour avec tant de profuſion, a déclaré qu'elle déſavoue hautement le Paragraphe de la feuille ci-deſſus, & qu'elle n'a aucune connoiſſance du prétendu Don de quarante mille Fuſils fait à la Capitale par la Province du Forez.

Elle a arrêté que la préſente Déclaration ſera imprimée, affichée & envoyée aux ſoixante Diſtricts.

Signé, *Blondel* & *Marchais*, Préſidens; *Bertolio* & *Vigée*, Secrétaires.

De l'Imprimerie de Lottin l'aîné, & Lottin de S.t Germain, Imprimeurs-Libraires-Ordinaires de la Ville, rue S.-André-des-Arcs, (N° 27) 1789.

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO ·